

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Grégoire ROUILLER

Consultation conjugale. Quand Paul répond aux couples (1 Corinthiens 7, 1-7)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1992, tome 88, p. 105-120

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

# *Consultation conjugale*

## *Quand Paul répond aux couples (1 Corinthiens 7, 1-7)*

Parfois le théologien fait peur. Le mystique également. Celui-ci semble perdu en Dieu. Celui-là dans ses abstractions. A propos de l'un comme de l'autre, certains évoqueraient volontiers l'albatros de Baudelaire : leurs « ailes de géant » les empêchent de pénétrer dans le maquis si dense des problèmes quotidiens.

Or S. Paul doit incontestablement être compté parmi ces géants. Celui qui clame : « Vivre, pour moi, c'est Christ » (Philippiens 1, 21) ou encore : « Je ne vis plus, c'est le Christ qui vit en moi » (Galates 2, 20), parle assurément la langue des mystiques. Pareillement, le penseur qui, en quelques versets (cf. par exemple 1 Corinthiens 1, 17-25), est capable de condenser « son » évangile, c'est-à-dire le discours de la croix comme expression du dessein de Dieu en opposition à la sagesse du monde, de situer et de qualifier les résistances que Juifs ou païens peuvent dresser contre un tel message et en même temps d'en souligner le dynamisme et la puissance de salut dans la vie des croyants et des pauvres, ce penseur-là a la stature d'un théologien de génie. D'où l'intérêt de la question que nous voulons poser : à l'aise sur les sommets mystiques ou théologiques, comment se comporte Paul quand il est aux prises avec les soucis que chaque famille connaît ?

Le présent article croit pouvoir démontrer que malgré ou plutôt à cause de cette lucidité théologique soutenue par une puissante expérience spirituelle, Paul est capable de livrer aux membres de la bouillante communauté de Corinthe des principes de discernement efficaces et concrets. Pour cela, nous allons simplement lire quelques versets de son épître aux Corinthiens ( 1 Corinthiens 7, 1-7) en nous mettant le plus possible à la place du lecteur visé par l'apôtre. Puis, dans une seconde partie, tout en reconnaissant que notre situation de vie est bien différente de celle des chrétiens de Corinthe, nous nous efforcerons de mettre en lumière la fécondité actuelle des réponses pauliniennes.

## I. Quand les couples interrogent S. Paul

Voici les versets que nous voulons examiner<sup>1</sup> :

*"(1) J'en viens maintenant à ce que vous m'avez écrit. Il est bon pour l'homme de ne pas toucher de femme. (2) Toutefois, à cause des fornications, que chaque homme ait sa femme et que chaque femme ait son mari. (3) Que le mari s'acquitte de sa dette envers sa femme, et pareillement la femme envers son mari. (4) La femme ne dispose pas du pouvoir sur son propre corps, mais le mari. Pareillement le mari ne dispose pas du pouvoir sur son propre corps, mais la femme. (5) Ne vous privez pas l'un de l'autre, sinon d'un commun accord, pour un temps opportun, afin de vaquer à la prière ; et de nouveau soyez ensemble, de peur que Satan ne vous tente à cause de votre manque de maîtrise. (6) Ce que je dis là est une suggestion, non un ordre. (7) Je voudrais que tous les hommes soient comme moi ; mais chacun tient de Dieu son « charisme » particulier, celui-ci d'une manière, celui-là d'une autre".*

### Une affirmation provocante (v. 1)

Nous nous heurtons d'emblée à une affirmation catégorique: « *Il est bon pour l'homme de ne pas toucher de femme* », c'est-à-dire, selon l'acception, ici, du verbe « toucher », de ne pas avoir de relation sexuelle avec une femme<sup>2</sup>. Il se pourrait que soit transcrite ainsi une phrase de la lettre envoyée à Paul par les Corinthiens. Il n'est en effet pas du tout invraisemblable que, dans cette ville aux moeurs libertines bien connues, certains néo-convertis aient allègrement basculé d'une conduite licencieuse à une ascèse excessive, prônant notamment une continence sexuelle totale, même chez les personnes mariées. Plus tard, certains chrétiens n'iront-ils pas jusqu'à condamner purement et simplement le mariage ? A l'inverse, les adeptes du judaïsme pouvaient considérer le célibat comme inadmissible.

<sup>1</sup> De nombreuses études ont été consacrées à ce texte. Je me permets de signaler :

- le commentaire de D. Fee, *The first Epistle to the Corinthians*, Grand Rapids, 1984.
- B. Prete, *Matrimonio e continenza nel cristianesimo delle origini*, Paideia, Brescia, 1979.
- N. Baumert, *Ehelosigkeit und Ehe im Herrn*. Eine Neuinterpretation von 1 Kor 7, Echter Verlag, Würzburg, 1986, 2<sup>éd</sup>.

<sup>2</sup> Ce sens est attesté en grec classique comme dans la Septante (la LXX est la traduction grecque de l'Ancien Testament). Cf. Genèse 20, 6...

Selon eux, procréer est pour l'homme une obligation qui dérive de la loi de Dieu (cf. Genèse 1, 28 : « Croissez et multipliez-vous »). Manquer à ce commandement, c'est commettre un homicide, diminuer dans le monde la ressemblance divine, retarder peut-être la venue du Messie. Plusieurs rabbins affirment que pour un homme il est funeste

"Rabbi Eliezer disait : "Un Juif qui ne se préoccupe pas d'assurer sa descendance, c'est comme s'il versait le **sang**".

*Yebamoth, 64.*

"Rabbi Eléazar a dit : « Un Juif sans épouse n'est pas un **homme** (un Adam), car il est dit "Il les créa homme et femme, il les bénit et les appela Adam"

*Yebamoth, 63.*

d'attendre après la vingtième année pour se marier. Quand il s'agit de jeunes filles, le souci de les soustraire à la débauche doit pousser le père à les marier dès la puberté (cf. Siracide 7, 24-25 ; 26, 10 ; 42, 9-11).

Face à des positions si tranchées, Paul maintiendra que l'absence de relations sexuelles peut être **moralement acceptable** et même bonne. La phrase mentionnée, qu'elle fasse ou non partie de la lettre que les Corinthiens ont adressée à Paul, ne contredit pas la théologie de l'apôtre, si toutefois on sait la comprendre avec les précisions que les versets suivants vont apporter. Lisons donc ces explications complémentaires.

## A cause des « fornications »... (v. 2)

Voici une première précision de taille : ce qui en soi est moralement bon n'est pas forcément adapté à la destinée et à la vocation de chacun. C'est pourquoi :

*«(2) à cause des fornications, que chaque homme ait sa femme et que chaque femme ait son mari ».*

Il est d'abord intéressant de noter avec quel soin, et tout au long du chapitre 7, Paul maintient la symétrie « **homme-femme** » et affirme leur égalité en droits et en devoirs.

Ici, le verbe « avoir » implique communauté de vie et sans doute union sexuelle (cf. Exode 2, 1 ; Deutéronome 28, 30 ; Isaïe 13, 16). Du reste le verset s'adresse certainement et en priorité aux personnes mariées.

Mais il faut nous arrêter au motif invoqué par S. Paul : « *à cause des fornications* ». On lui a reproché cette expression. Selon ses détracteurs, l'apôtre considérerait le mariage exclusivement comme « remède à la concupiscence » ou, si l'on préfère, « mur dressé contre la débauche ».

Un examen plus attentif du terme utilisé par Paul s'impose. Nous ne pouvons, ici, en retenir que les aspects les plus saillants :

- Le terme grec utilisé (« *porneia* ») se rencontre 10 fois chez S. Paul dont 5 fois dans notre épître (5, 1.1 ; 6, 13.18 ; 7, 2). Il a toujours un sens péjoratif mais sa traduction n'est pas aisée. Les traducteurs hésitent entre « fornication », « impudicité », « débauche », « dérèglement »...
- Le terme est peu connu des auteurs profanes (auteurs classiques ou témoins de la langue populaire). Quand il est utilisé par eux, c'est toujours pour désigner une activité en lien avec la prostitution, au propre ou au figuré<sup>3</sup>.
- On le trouve par contre une cinquantaine de fois dans le grec de la LXX pour traduire des termes issus d'une racine unique (ZNH). En conformité avec l'orientation de cette racine, le terme de « *porneia* » signifie alors « **prostitution** » directe, masculine ou féminine (cf. Nombres 25, 1), puis, par extension, **tout commerce sexuel illicite entre l'homme et la femme**. Les prophètes, en particulier Osée, Jérémie, Ezéchiel, l'introduisent dans leur langage théologique. Ils fustigent par ce terme **l'infidélité** du peuple élu à l'égard du Seigneur de l'alliance, lui, l'Epoux fidèle. Le culte des idoles et toutes les formes **d'idolâtrie** sont ainsi considérés comme « *porneia* », c'est-à-dire prostitution.
- S. Paul ne s'inscrit pas en faux contre une telle acception du terme. Chez lui il désigne toujours **une conduite relationnelle et sexuelle incompatible avec l'alliance nouvelle et inconvenante pour quiconque est « en Christ »**. Du reste pour bien mesurer, dans notre verset, la portée de ce terme, il est profitable de lire ce que Paul vient d'écrire dans la même épître (6, 13-17). En voici les affirmations capitales :

*"Les aliments sont pour le ventre et le ventre pour les aliments et Dieu réduira à l'inactivité ceux-ci comme celui-là. Et le corps n'est pas pour la fornication, mais pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps. Et Dieu qui a ressuscité le Seigneur, nous ressuscitera, nous aussi, par sa puissance. Ne savez-vous pas que vos corps sont des membres de Christ ? J'enlèverais donc les membres du Christ pour en faire des membres de prostituée ! Jamais de la vie ! Ou ne savez-vous pas que celui*

<sup>3</sup> On trouve des textes réunis dans l'ouvrage suivant : C. Marucci, *Parole di Gesù sul divorzio*, Morcelliana, Napoli, 1982, pp. 262 ss.

*qui s'unit à la prostituée n'est avec elle qu'un **seul corps** ? Car les deux, est-il dit, deviendront une seule chair. Mais celui qui s'unit au Seigneur n'est avec lui **qu'un seul esprit**". (...) "Ou ne savez-vous pas que votre corps est un **sanctuaire** du Saint Esprit qui est en vous et que vous tenez de Dieu ?"*

Paul commence par une **image** parabolique audacieuse : l'harmonie et l'adaptation mutuelle que chacun reconnaît entre les aliments et l'appareil digestif. Ce « mariage » heureux est pourtant bien provisoire<sup>4</sup> puisque la fonction nutritive (comme celle des noces de la terre, cf. Matthieu 22, 30) n'aura plus de raison d'être pour le corps glorifié. Cette image, malgré son humilité concrète et sa fragilité, permet néanmoins à l'apôtre d'évoquer la dignité de notre corps et le mystère de sa prodigieuse adaptation au Seigneur lui-même. Seulement cette rencontre « conjugale » entre le corps et le Seigneur n'est pas appelée, elle, à disparaître. Dieu a ressuscité le Christ. Il nous ressuscitera nous aussi. Loin d'être réduite à l'inactivité, notre communion avec le Seigneur connaîtra alors sa plénitude.

Après cette image, Paul redouble **d'audace**. Voulant démontrer qu'aucune relation sexuelle n'est banale, il applique à l'union charnelle la plus humiliée, celle d'un homme avec une prostituée, l'affirmation de la Genèse qui fonde le mariage authentique et monogame ("Les deux ne seront qu'une seule chair"). Puis, successivement, pour nous faire comprendre qu'une seule image ne saurait exprimer le lien qui nous unit au Christ, il rappelle aux Corinthiens qu'ils sont devenus « membres du Christ » et « temple de l'Esprit ».

- De l'ensemble du texte (6, 12-20) on peut déduire ce qui, pour Paul, est une conviction solide : **certains comportements sexuels sont incompatibles avec l'alliance matrimoniale qui nous lie au Seigneur. Ils doivent être qualifiés d'adultère, de fornication ou de prostitution.**
- Revenons à notre verset 2 du chapitre 7. La continence est moralement bonne. Mais que les personnes mariées ne renoncent pas à la légère à leur union sexuelle. Si elles le faisaient sans prudence, elles pourraient présumer de leur maîtrise personnelle et se laisser entraîner dans des unions sexuelles

<sup>4</sup> La traduction de la TOB, « Dieu détruira », est fautive. Quand Dieu conduit à l'inactivité, cela n'implique nullement destruction.

extra-conjugales, c'est-à-dire dans des « **fornications** »<sup>5</sup>. Notons pour le moment que Paul ne saurait envisager une relation sexuelle extra-conjugale qui ne soit pas « fornication ». Nous devons en tirer les conséquences (notamment quand ils s'agira de relations pré-conjugales).

• Mais gardons-nous aussi de croire que cette consigne de prudence donnée par Paul constitue l'essentiel de sa théologie du mariage. Empreinte de sagesse, elle lui permet simplement d'équilibrer la louange du célibat esquissée dans le premier verset.

### « **Soyez ordonnés au bien de l'autre** » (vv. 3-4)

On a parfois laissé entendre qu'en matière sexuelle, tout était péché hors du mariage et que rien n'était péché à l'intérieur de celui-ci. S. Paul n'approuve pas du tout une telle perspective. Soyons très attentifs à son enseignement. Dans les versets 3 et 4, il applique au domaine restreint de l'union charnelle ce qu'on peut qualifier de principe fondamental de l'amour fraternel : **l'ordination au bien de l'autre.**

*"(3) Que le mari s'acquitte de sa dette envers sa femme, et pareillement la femme envers son mari. (4) La femme ne dispose pas du pouvoir sur son propre corps, mais le mari. Pareillement le mari ne dispose pas du pouvoir sur son propre corps, mais la femme".*

L'union sexuelle n'est pas laissée au caprice égoïste de chacun (surtout du mari). Pour l'évoquer, Paul n'hésite pas à parler d'un « dû », d'une « **dette** »<sup>6</sup>, d'où la fameuse expression « devoir conjugal », dont on a usé et abusé ! En réalité S. Paul applique ici à un cas particulier ce que dira le texte d'Ephésiens 5, 21 pour introduire et résumer le célèbre développement concernant toute la morale familiale :

*« Chrétiens soyez ordonnés dans l'humilité au bien les uns des autres dans la crainte du Seigneur ».*

<sup>5</sup> Un pluriel qui indique, selon certains, que de tels désordres se sont déjà produits à Corinthe.

<sup>6</sup> Comme il le fera du reste en Romains 13, 8 en parlant de l' « *agapè* », c'est-à-dire de l'amour fraternel.

Prenons-en une vive conscience : une telle consigne heurte de front les tendances égocentriques si naturelles à chacun. Il ne s'agit plus de rechercher son intérêt (cf. Philippiens 2, 4 : "Ne recherchez pas chacun votre propre intérêt, mais bien celui des autres" ou encore 1 Corinthiens 13, 5 : "L'amour ne cherche pas son intérêt"). Jésus n'a pas enseigné autre chose, notamment dans la célèbre parabole du bon Samaritain. Le Samaritain n'a pas cherché d'abord à assurer la réussite de son propre voyage. Il n'a même pas pris l'initiative d'élire tel ou tel comme prochain à secourir. Il a répondu à l'appel du blessé, se subordonnant au bien de son frère en détresse.

Quand cela est vécu dans le couple, l'union charnelle ne prend plus son élan dans la convoitise personnelle de l'un des conjoints. Elle exprime le don mutuel. Le mariage a donné à chacun, dans une réciprocité parfaite, le « pouvoir » sur le corps de son conjoint. Ce qui, selon l'usage constant de ce terme « pouvoir » dans la Bible, implique autorité, puissance et liberté sur le domaine concerné<sup>7</sup>. Quand cette « subordination » au bien de l'autre est respectée, il est possible de parler noblement de « devoir conjugal », car il s'agit d'un devoir d'amour. Seulement Paul ne propose pas un idéal au rabais. Quel oubli de soi et apprentissage au dépassement cela suppose !

### **Du loisir pour la prière (v. 5)**

Une telle harmonie du couple peut conduire des époux à s'interroger sur l'opportunité de vivre temporairement dans la continence. Ils rejoignent alors l'affirmation du premier verset : la continence peut être moralement bonne.

*(5) "Ne vous privez pas l'un de l'autre, sinon d'un commun accord, pour un temps opportun, afin de vaquer à la prière ; et de nouveau soyez ensemble, de peur que Satan ne vous tente à cause de votre manque de maîtrise".*

A Corinthe, certains couples veulent vivre dans la continence parfaite. L'Ancien Testament connaît, pour un temps déterminé, des conduites analogues<sup>8</sup>. S. Paul ne les condamne pas sans nuance. Sa prudence pastorale le pousse cependant à fixer les conditions précises d'une telle continence :

<sup>7</sup> cf. Jésus sur l'ensemble de la création, Matthieu 28, 18 ; Ananie sur son champ, Actes 5, 4; le potier sur son argile, Romains 9, 21...

<sup>8</sup> Cf. Exode 19, 15; 1 Samuel 21, 5; 2 Samuel 11, 11-12...

- l'impératif négatif qu'il place au début de sa phrase (« ne vous privez pas ») indique d'abord qu'une telle décision doit être plutôt **exceptionnelle**.

- de plus, elle doit être **prise en commun**, ce qui souligne, une fois de plus, l'égalité des conjoints et l'importance, pour ce qui concerne la vie du couple, d'un discernement commun.

- cette décision peut être prise « **pour un temps opportun**<sup>9</sup> », ce qui désigne une occasion appropriée et un espace de temps limité (d'où la traduction de la TOB : « temporairement »).

- venons-en au motif invoqué (« **avoir le loisir de prier** ») qui a été interprété de façon très variée. Par exemple, on ne peut guère suivre S. Jérôme qui y lit une obligation pour le prêtre (parce qu'il doit prier sans interruption pour le peuple) de s'abstenir constamment du mariage. Ici, il est évident que S. Paul n'entend nullement affirmer que l'union charnelle est par elle-même un obstacle à la prière. Son conseil se rapproche vraisemblablement des exigences de Jésus concernant la prière (en Matthieu 6, 6: "entrer dans sa chambre, verrouiller la porte, prier dans le secret"). Comme il le précisera plus loin (7, 34-35), les soucis de l'amour humain peuvent parfois « diviser » le coeur humain et rendre la rencontre avec Dieu plus difficile. D'où des « temps » de silence, de « séparation », d'organisation de vie.

"Les commandements de la Loi ont un double aspect et ils doivent être accomplis avec un certain savoir-faire. Car il y a un temps pour s'unir à sa femme, et un temps de continence réservé à la prière".

*Testament de Nephtali, 8, 8.*

- Paul conseille ensuite de reprendre la vie commune « **de peur que Satan ne vous tente à cause de votre manque de maîtrise** ». Le terme qu'on peut traduire par « *manque de maîtrise* » est fréquemment utilisé dans la philosophie populaire de l'époque. Il ne jette pas le discrédit sur l'attrait sexuel mais en souligne la vigueur et les déviations possibles. Satan qui est le tentateur par excellence (cf. Matthieu 4, 3) peut s'emparer d'un désir légitime de l'être humain et le détourner vers un apaisement illégitime, hors de l'union conjugale. Ce qui devient « *porneia* », fornication.

<sup>9</sup> Sur ce terme, on peut lire les précisions de Baumert, o.c., pp. 26 ss.

## Une suggestion n'est pas un ordre

Ce verset pose un problème de traduction et de compréhension.

(6) *Ce que je dis là est une suggestion, non un ordre.*

La TOB et la BJ traduisent le terme de « *syngnômê* » par « *concession* ». L'ancienne version latine l'avait malheureusement traduit par « *venia* », c'est-à-dire « pardon ». Ce qui a inspiré à S. Augustin certaines réflexions malencontreuses. Il écrit par exemple : "Il est évident que quand Paul apporte le pardon, il signale la faute"; ou encore: "Qui peut nier qu'existe un péché, quand l'autorité apostolique avoue que le pardon est donné à ceux qui accomplissent un tel acte"<sup>10</sup>. L'autorité d'Augustin a pesé bien lourd. A sa suite, de nombreux auteurs enseignèrent que l'acte conjugal comportait **toujours** un péché, du moins un péché véniel<sup>11</sup>. S. Thomas, bien que victime d'une traduction déficiente de la Vulgate (non plus « *venia* » mais « *indulgentia* »), n'est pas tombé dans un tel excès. Il interprète « *indulgentia* » dans le sens de « *permission* » et reconnaît que parfois la permission est accordée de choisir un "moindre bien" (entendez : le mariage) plutôt qu'un "meilleur" (à savoir : la virginité). S. Thomas reconnaît ensuite que l'acte conjugal peut être « méritoire » et bon quand il est accompli dans la charité. Il concède cependant, ce qui est fort éclairant, que, même à l'intérieur d'un mariage légitime, l'union charnelle peut être marquée par le péché, quand elle s'accomplit sans attention véritable à l'autre, par des conjoints enfermés dans leur propre égoïsme.

Que faut-il en penser ? Voilà bien un exemple qui prouve combien le recours au texte grec est indispensable<sup>12</sup>. Le terme « **syngnômê** » signifie (ni « *venia* » ni même « *indulgentia* ») mais « **jugement ou opinion formulée en accord avec quelqu'un** » ou simplement « **accord avec quelqu'un** ». On l'utilise pour manifester son consentement à l'égard d'un interlocuteur. Ici, S. Paul entend affirmer que l'enseignement qu'il vient de développer ne contient pas un ordre mais constitue **un partage fraternel**, un ensemble de suggestions. Il ne s'agit donc ni de pardon, ni d'indulgence

<sup>10</sup> S. Augustin, *Enchiridion*, 78.

<sup>11</sup> S. Grégoire le Grand écrira encore : "On ne pardonne pas ce qui est permis et juste. Ce que Paul a déclaré « pardonné » est démontré comme faute", (*Epistula* 10).

<sup>12</sup> Baumert, o. c. pp. 359-363 a soigneusement étudié le terme de « *syngnômê* ».

mais de **suggestions autorisées**, parce que données par celui que le Seigneur a choisi pour être son témoin.

## Une confiance révélatrice (v.7)

La fin du passage contient une véritable confiance de Paul sur son état d'esprit et une indication précieuse concernant le regard à porter sur le célibat et le mariage.

(7) *"Je voudrais que tous les hommes soient comme moi ; mais chacun tient de Dieu son « charisme » particulier, celui-ci d'une manière, celui-là d'une autre".*

**"Je voudrais..."**: le grec possède deux verbes distincts pour exprimer le « vouloir » (« *thelein* » et « *boulesthai* »). En effet en français "je veux" peut --gnifier : "je souhaite, ma pente spontanée me porte à, mon inclination première tend vers<sup>13</sup>". Mais la même expression peut signifier : "je décide, après réflexion ou délibération". On rencontre les deux verbes grecs en Matthieu 1, 19. Joseph ne **veut** pas dénoncer Marie, selon sa pente spontanée, le souhait de son coeur (premier verbe grec) mais il **veut** pourtant, après mûre délibération, la renvoyer (second verbe grec).

Ici S. Paul utilise évidemment le premier de ces verbes (c'est-à-dire « *thelein* »). Vivant comme célibataire dans une grande cohérence doctrinale et harmonie affective, constatant qu'à partir de sa rencontre avec le Seigneur il a découvert la référence vivante qui unifie sa vie, il souhaite de toutes ses forces que ses frères et soeurs communient à la paix profonde qu'il connaît. Célibataire heureux, il voudrait que tous participent à son bonheur. Voilà pour la confiance. Mais voici la part d'enseignement contenue dans sa déclaration : **l'important pour chacun est de reconnaître et d'accueillir le don de Dieu**. Le mariage comme le célibat sont des « **charismes** »<sup>14</sup>. Ils sont l'un et l'autre des voies d'amour qui peuvent conduire au Royaume. Il importe de les accueillir avec reconnaissance à l'égard du Donateur.

<sup>13</sup> Ainsi en 1 Timothée 2, 4 ("Dieu veut que tous les hommes soient sauvés") ou en Marc 14, 36.

<sup>14</sup> Cf. le fascicule d'A. Vanhoye, *I carismi nel Nuovo Testamento*, Roma, 1990.

## II. Le message de Paul pour aujourd'hui

Si nous embrassons d'un seul regard les versets que nous venons de lire en détail et si nous nous demandons : qu'ont-ils à nous dire, la réponse peut comporter deux volets.

### a) Des lumières sur l'existence chrétienne

Ces quelques versets ne nous livrent certes pas une vision complète de l'existence chrétienne. Certains éléments importants s'y laissent cependant déceler :

- S. Paul veut d'abord nous convaincre : c'est la **générosité** de Dieu qui appelle chacun de nous à un état de vie particulier. Cet état (mariage ou célibat) peut être reconnu et accueilli comme un don d'amour et de confiance, un authentique « **charisme** ».
- Nous devons cependant en être conscients : notre réponse à ce don de Dieu s'inscrit dans un monde marqué par la convoitise et le **péché**. Elle exige l'acquisition d'une liberté suffisante et d'une véritable maîtrise de soi. Pour cela la loi fondamentale demeure celle de l'« **amour** » et du **don de soi**. Ce qui exige le dépassement de toutes les formes d'égoïsme, la promotion et le service de l'autre. Le dialogue, le respect et le don mutuel peuvent seuls assurer l'équilibre et le bonheur d'un couple. Ils ouvriront également pour celui-ci un espace possible pour la prière et l'adoration.
- Cette maîtrise et liberté, Paul nous avoue qu'il les vit comme célibataire par la grâce de Dieu (cf. v. 7). Mais il nous laisse entendre qu'elles ne vont de soi pour personne. Aussi nous met-il en garde contre Satan qui peut trouver des complicités dans la faiblesse naturelle de chacun et dans ses appétits les plus légitimes pour le conduire à ce que Paul nomme les « **fornications** ».
- A cause de cela l'apôtre nous enseigne que le chrétien, marié ou non, doit se maintenir en situation permanente de **discernement**. Il n'est certes pas appelé à vivre dans la peur ou la timidité mais dans la générosité et une prudence habitée par l'audace.

## b) En vue de notre discernement

L'enseignement de Paul nous invite à la réflexion. Il peut éclairer notre discernement dans deux domaines aujourd'hui fort mouvementés.

### Une situation difficile

• **Ouvrir les yeux.** Notre génération a connu ce qu'il est convenu d'appeler la révolution sexuelle. Les statistiques se bousculent, contradictoires, pour situer à quel âge les adolescents font leur première expérience d'union charnelle. Les relations pré-conjugales et la cohabitation juvénile qui étaient bannies au sein de nombreuses familles chrétiennes deviennent la loi de la majorité et laissent bien des parents perplexes. Sur nos lieux d'apprentissage et dans nos universités, combien de jeunes changent de partenaires deux ou trois fois dans la même année ! On nous répète de tous côtés que l'infidélité conjugale est chose banale de même que les expériences sexuelles des adolescents. On nous parle même à ce sujet de liberté enfin conquise et de choix personnels en heureuse évolution. On peut s'aimer pour une nuit sans engager par là un avenir quelconque...

• **Instabilité et souffrances.** Nous ne pouvons pas ici soumettre une telle situation à une analyse développée. Notons simplement que ceux qui accompagnent des couples et des jeunes savent combien la pression médiatique (avec son vocabulaire fallacieux et une présentation de l'amour fort peu ancrée dans la réalité quotidienne) domine un nombre croissant de filles et de garçons. Ils sont aussi les témoins, souvent impuissants, d'erreurs d'orientation aux conséquences douloureuses. Ils savent, par de multiples confidences, toute la **souffrance** engendrée par cette fameuse révolution sexuelle et le cheminement chaotique des personnes blessées dès leur adolescence au plus profond de leur affectivité. Quand ils protestent contre le climat de permissivité qui s'installe partout, quand ils luttent contre la multiplication des divorces et des avortements, ils le font sans succès, considérés qu'ils sont comme des attardés en voie de disparition. Il ne s'agit pourtant en aucun cas de céder à quelque pessimisme que ce soit. L'accompagnement des jeunes demande au contraire beaucoup de confiance et de courage.

• **La voix d'un païen.** Il nous semble intéressant de souligner quelle sévère critique de notre situation est contenue dans les écrits d'un auteur païen, **Musonius Rufus**, contemporain de S. Paul. Voici quelques-unes de ses pensées sur le mariage :

*"La fin principale du mariage est la communauté de vie et de procréation des enfants. Il faut que l'époux et l'épousée se rassemblent en telle manière qu'ils vivent l'un avec l'autre, procréent ensemble et tiennent que toutes choses sont communes et qu'aucune n'est privée, non **pas même le corps**.*

*C'est une grande chose sans doute que la procréation d'un être humain, ce que réalise cette conjonction. Mais ce n'est pas encore assez pour les époux, car cela pourrait se réaliser même hors du mariage par des relations sexuelles d'une autre sorte, comme il se voit chez les animaux. Il faut que dans le mariage il y ait absolument **communauté de vie et tendresse réciproque** de l'homme et de la femme, dans la santé, la maladie et toute circonstance, car c'est cela que désirent l'un et l'autre, **tout autant que la procréation**, quand ils vont au mariage. Quand donc cette tendresse est parfaite, et que les deux époux se la montrent l'un à l'autre parfaitement, chacun faisant effort pour surpasser l'autre, le mariage est comme il doit être et digne d'envie ; mais quand chacun des deux n'a en vue que son propre bien sans se préoccuper de l'autre ou quand, par Zeus, l'un des deux est ainsi disposé et que, tout en habitant la même maison, il regarde en esprit au dehors et ne veut pas unir ses efforts et ses sentiments à ceux du conjoint, nécessairement alors la communauté est détruite, les affaires vont mal pour ceux qui vivent ensemble et ou bien ils se séparent entièrement l'un de l'autre ou leur vie commune est pire que la solitude"<sup>15</sup>.*

## **Le chrétien fuit la fornication (cf. 6, 18)**

• **La voix de Paul.** Mais revenons à S. Paul. Il est évident que pour lui le don mutuel que comporte la relation sexuelle exige un cadre matrimonial stable. Toute relation sexuelle extra-conjugale entre dans ce que Paul nomme

<sup>15</sup> Musonius Rufus, *Prédications*, XIII, Vrin, Paris, 1978 (traduction: A. J. Festugière, p. 96). Le même Musonius écrit : "Des relations sexuelles, celles qui impliquent un adultère sont les plus illicites et les relations de mâles avec des mâles ne sont en rien plus honnêtes parce que cet acte monstrueux est contre nature ; les relations sexuelles avec des femmes, qui tout en n'impliquant pas d'adultère, sont privées de la conformité à la coutume sont elles aussi toutes honteuses puisqu'elles ont lieu par **incontinence**. Par exemple nul homme tempérant n'accepterait de coucher ni avec une courtisane ni avec une femme libre **hors du mariage** ni, par Zeus, avec son esclave. Le caractère illicite et indécent de ces sortes de relations est un grand sujet de honte et de reproche pour ceux qui les poursuivent" (*Prédications*, XII. trad. Festugière, p. 94).

« *porneia* », c'est-à-dire dérèglement, **infidélité caractérisée** en contradiction avec le comportement attendu de la part d'un membre saint du Christ. C'est pour éviter un **désordre** qu'il ne considère pas du tout comme futile que S. Paul reconnaisse que tous n'ont pas le charisme du célibat, que, plutôt que de « brûler » du feu de la convoitise, il est conseillé de se marier, que les époux ne doivent pas s'imposer une continence que leur faiblesse ne pourrait pas tolérer.

« **Fuyez la fornication** » (6, 18), c'est ce que Paul continue de dire aux chrétiens d'aujourd'hui. A nous d'entendre son appel et de réfléchir sans timidité exagérée mais également avec un bon sens d'adulte. Les guides de haute montagne prennent, pour telle excursion dangereuse, de multiples précautions. Le ski hors piste est interdit ou fortement déconseillé aux skieurs quand la menace d'avalanche se précise. Transposons cela dans les domaines de la vie morale et relationnelle. La traversée de l'existence n'est pas sans danger ni sans avalanche ! Dès lors il appartient à toute personne responsable (parents, éducateurs, animateurs de communautés) de promouvoir un **climat** qui permette à nos adolescents, à nos jeunes, aux couples eux-mêmes de demeurer, sans héroïsme permanent, fidèles à un tel enseignement. Cela suppose incontestablement le choix d'un style de vie, des mesures de prudence élémentaire, une sélection lucide des lectures, des spectacles et des rencontres que l'on s'autorise. Il est évident que les enfants ou adolescents doivent être associés dès que possible à cette réflexion et à ces choix de vie. Il est en effet primordial que chacun comprenne par lui-même que la voie à parcourir n'est pas une route bardée **d'interdits** mais que la maîtrise de soi dans la liberté et la dignité exige **un engagement généreux de la personne toute entière**, surtout quand l'environnement est ambigu pour ne pas dire fortement pollué. Mais passons à un versant positif.

## **Le chrétien ne cherche pas son intérêt**

Nous l'avions noté : quand S. Paul affirme que dans le couple chacun a livré à l'autre un « pouvoir » jusque sur son propre corps (cf. 7, 4), il ouvre une perspective fondamentale sur la vie matrimoniale toute entière. Ceux qui réfléchissent aux problèmes de la famille et aux difficultés rencontrées par les couples et qui se demandent pourquoi tant d'unions aboutissent à la rupture admettent généralement que les racines de ces échecs sont nombreuses et variées.

• Dépassement difficile. Ces causes ont pourtant presque toujours un dénominateur commun : le fait que chaque conjoint recherche, dans la vie commune, son avantage personnel, son plaisir, en un mot ses propres intérêts et non ceux de l'autre. Cette recherche égoïste a sans doute des complicités profondes dans le coeur humain marqué par le péché. Il faut de plus reconnaître que la structure de la famille moderne avec son nombre très limité d'enfants la favorise étrangement. Quand les parents recherchent d'abord leurs propres intérêts, l'enfant peut vivre une situation d'abandon qui va développer en lui une carence affective qu'il tentera constamment de combler (y compris, une fois marié, par des exigences sans cesse renouvelées auprès de son conjoint). Inversement, si l'enfant (surtout l'enfant unique) en vient à être considéré comme une possession des parents, il court le danger d'être sur-protégé. On le gavera. A chacun de ses désirs on s'efforcera de trouver une réponse immédiate. De ce fait il n'aura guère l'occasion de se dépasser, de grandir vers l'autonomie et de découvrir en lui des capacités de don et de service. En conséquence, il sera très mal « équipé » pour entrer dans une vie de couple.

• Une école d'amour. Face à de telles situations le message de Paul est limpide : il faut que la famille devienne ou redevienne une véritable école d'amour. Précisons cela. La Genèse nous enseigne que par la création de l'homme et de la femme, Dieu s'est exprimé par un don désintéressé de lui-même. Il les a créés à son image et ressemblance. C'est pourquoi le concile Vatican II se plaît à répéter "qu'il y a une certaine ressemblance entre l'union des Personnes divines et celle des fils de Dieu dans la vérité et dans l'amour. Cette ressemblance montre bien que l'homme, seule créature sur terre que Dieu ait voulue pour elle-même ne peut pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même" <sup>16</sup>. Appliquons cela au couple et à la famille. Ainsi il importe que le don, la tendresse et l'attention mutuelle des parents soudent leur union et brillent devant tous les membres de la famille comme un phare et un appel. Dès sa conception, l'enfant doit être un bénéficiaire privilégié de l'amour altruiste des parents. Il doit être suffisamment entouré pour être capable de s'aimer lui-même mais également provoqué à se dépasser et même à oublier ses propres avantages, afin d'accéder lentement à une liberté et autonomie d'adulte. On peut certes mesurer quelle tâche redoutable est confiée aujourd'hui à la famille chrétienne, quel équilibre difficile à maintenir

<sup>16</sup> Constitution de Vatican II, *Gaudium et spes*, n. 24.

lui est demandé. D'une part, dans l'environnement qui est le sien, tant de voix s'efforcent d'allumer en chacun de ses membres **des foyers de convoitise**. La propagande multiplie le tableau des besoins (réels ou futiles) que tous devraient satisfaire. Elle aligne ensuite les offres les plus mirobolantes qui sont censées combler l'attente des plus exigeants. Alors que d'autre part, en conformité avec tout l'évangile, S. Paul clame que « *la charité ne cherche pas ses propres intérêts* ».

• **Vers la désappropriation.** C'est pourquoi plus la tension entre le « monde » et l'« évangile » se fait virulente, plus aussi l'urgence s'impose de présenter la vocation chrétienne dans **son authentique perspective de liberté et de lumière**. Trop longtemps en effet, les notions d'ascèse et de sacrifice ont été associées à une dévalorisation des biens terrestres et à l'idée de renoncement pour ne pas dire de mutilation. Sans oublier le discrédit jeté sur le corps, la chair et la sexualité. En revanche ce qu'il importe de placer en pleine lumière, c'est d'abord l'ampleur du **désir** de l'homme orienté par le Créateur vers la Présence absolue, la soif de bonheur qui habite les profondeurs ultimes de chacun. L'éducation doit conduire l'enfant, puis l'adolescent à découvrir que l'appropriation de biens immédiats, hâtive et égoïste, sous quelque forme que ce soit, ne peut pas apaiser le désir fondamental de son coeur. L'expérience, développée et favorisée par tout un style de vie, peut lui permettre de comprendre que son avenir véritable exige au contraire une **désappropriation** progressive de lui-même, opérant une libération parfois douloureuse à acquérir mais si rapidement porteuse de joie et de paix. Le renoncement n'est plus alors ressenti comme mutilation ; il devient au contraire un facteur de désentrave, la voie qui conduit à se trouver véritablement soi-même dans la communion avec Dieu et ses frères.

**Concluons.** Une réflexion sur la sexualité et son usage conduit S. Paul et après lui tout chrétien à reconnaître **deux orientations** de vie possibles. Selon la première, la personne se place au centre de tout. Elle veut tout ramener à elle et trahit ainsi son alliance avec le Seigneur. Elle cède à la « *porneia* ». A l'inverse, la voie de l'amour authentique, vécu dans une communauté conjugale et familiale, permet un don de soi-même, une désappropriation de pauvre que Dieu peut combler.

Grégoire Rouiller